

Séance du 13 avril 2023

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, le TREIZE AVRIL à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de BARBASTE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Madame Valérie TONIN.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	12	16
		Pour : 16
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Madame TONIN Valérie, Madame BONA Aurélia, Monsieur SPECQUE Wilfrid, Madame RUPRET Joëlle, Monsieur DAUNES Michel, Monsieur LAZARTIGUES Cyril, Madame BOREGO Fabienne, Monsieur ALMEIDA Filipe, Monsieur MURILLO-RUIZ Fabien, Madame DUYNLAEGER Colette, Madame GAUCI Jacqueline et Madame KALB Marjorie.

Procuration(s) :

Madame BEJNA Véronique pouvoir à Madame BONA Aurélia, Monsieur BART Frédéric pouvoir à Monsieur ALMEIDA Filipe, Monsieur PAYEN David pouvoir à Monsieur DAUNES Michel et Madame JAYLES Bernadette pouvoir à Madame DUYNLAEGER Colette.

Date de la convocation
05 avril 2023

Etai(en)t absent(s) :

Madame NORMANT Ludivine, Madame FONT Marine et Madame DUCOUSSO Isabelle.

Date d'affichage
05 avril 2023

Etai(en)t excusé(s) :

Madame BEJNA Véronique, Monsieur BART Frédéric, Monsieur PAYEN David et Madame JAYLES Bernadette.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

17 avril 2023

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Madame KALB Marjorie.

et publication du
14 avril 2023

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le Conseil Municipal de la Commune de BARBASTE

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 505 623,11

Recettes : 955 628,20

Fonctionnement

Dépenses : 1 975 125,00

Recettes : 1 975 125,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 1 232 112,00 (dont 726 488,89 de RAR)

Recettes : 1 232 112,00 (dont 276 483,80 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 1 975 125,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 1 975 125,00 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BARBASTE

Le Maire TONIN Valérie

la secrétaire de séance Marjorie KALB


